

**RÈGLEMENT 1997-04 PRÉVOYANT DES MODIFICATIONS AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT CONCERNANT L'ÉCHANGEUR A-314 ET LE LIEN «G»**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Romuald a adopté un projet de programme particulier d'urbanisme pour son nouveau centre-ville situé dans les limites du «PÔLE» de développement de la MRC;

ATTENDU QUE pour permettre la mise en valeur de ce secteur stratégique, des modifications à l'échangeur A-314 et au tracé du lien «G» sont requises;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par monsieur Richard Blondin appuyé par monsieur Jean-Claude Paquet et adopté à l'unanimité

QUE le présent règlement 1997-04, soit et est adopté, savoir :

ARTICLE 1 :

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 5.4 DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT**

L'article 5.4 du schéma d'aménagement est modifié par l'ajout du paragraphe m) qui se lit comme suit :

«m) Modification de l'échangeur A-314 (nord)

Afin de permettre la mise en oeuvre du programme particulier d'urbanisme du nouveau centre-ville de Saint-Romuald, et de faciliter le développement du «PÔLE» de développement de la MRC, des modifications sont identifiées pour l'échangeur A-314 (nord) permettant notamment un lien direct avec le lien projeté «G» et à la route 132.»

ARTICLE 2 :

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 5.3.7 DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT**

Le paragraphe b) de l'article 5.3.7 est modifié par l'ajout de l'alinéa suivant :

«Ce lien permet de relier l'échangeur A-314 à l'échangeur A-318, et de favoriser la mise en valeur de terrains stratégiques dans les limites de la ville de Saint-Romuald»

Le paragraphe c) de l'article 5.3.7 est abrogé.

ARTICLE 3 :

**MODIFICATION DU PLAN 2 «GRANDES AFFECTATIONS DU
TERRITOIRE»**

Le plan 2 «Les grandes affectations du territoire» est modifié afin d'identifier la modification de l'échangeur A-314 (nord), incluant une voie de raccordement à la route 132, et du lien projeté «G».

ARTICLE 4 :

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

CHRISTIAN JOBIN
PRÉFET

BENOÎT CHEVALIER,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Copie certifiée conforme par

